

Bulletin du Comité de Liaison des Retraités

Comité de liaison des retraités

Boite 24 - 80 rue de Montreuil 75011 PARIS

Tel : 01.44.64.64.44

E-mail : clr@solidairesfinancespubliques.org

Avril 2018

Solidaires
Finances
Publiques

Compte-rendu de l'AG du 29 mars 2018

Pour la deuxième année consécutive, l'assemblée générale annuelle du CLR s'est tenue dans les locaux de la rue de Montreuil à Paris. Cette AG, qui se tenait le 29 mars, près de 15 jours après la manifestation des retraité-e-s, une semaine après l'appel à la grève de nos collègues actives/actifs de la Fonction Publique et les manifestations en faveur des EHPAD, promettait d'être animée. 87 camarades retraité-e-s avaient fait le déplacement malgré, pour certaines et certains, la distance et le montant des frais à engager.

Comme les autres années, un hommage a été rendu à nos très cher-e-s camarades retraité-e-s disparu-e-s durant l'année écoulée.

C'est cette année encore, sous la présidence d'un camarade nouvellement retraité, ancien secrétaire de la section du Val d'Oise, Michel MORIN et en présence de François-Xavier FERRUCCI, notre Secrétaire général que s'est déroulée cette AG 2018.

Rapport de trésorerie L'AG a débuté par la présentation du rapport de trésorerie, par Clo PERETTI trésorière, qui en préambule, indique que les retraité-e-s sont des adhérent-e-s de la section à laquelle elles/ils appartiennent lors de leur départ en retraite ou, selon leur choix, à celle de leur domicile et que les cotisations syndicales sont à payer au CLR.

Clo rappelle que depuis 2016, un nouveau système informatisé « Jackal » a été mis en place pour la gestion des adhérents de Solidaires FiP (actives/actifs et retraité-e-s). Ce système, qui permet d'enregistrer les cotisations des retraité-e-s ou futur-e-s retraité-e-s, n'a été opérationnel, pour le CLR, qu'en mai 2017, ce qui a généré des problèmes de double manipulations (saisie des chèques puis régularisations dans Jackal)... sans minimiser le fait qu'il aurait fallu un 3^{ème} ordinateur pour travailler plus vite. Heureusement tout est entré dans l'ordre ... sauf le 3^{ème} ordinateur que les membres du CLR attendent toujours !

Par ailleurs, Clo rappelle également que les cotisations sont dues en début d'année pour l'année en cours et non pour l'année suivante, comme cela se produit trop souvent ... certaines cotisations parvenant au CLR de janvier à Mars N pour l'année N-1. Tous ces retards obligent les camarades du CLR à pointer les défaillant-e-s et à envoyer des relances ... ce qui a un coût, non seulement en terme de travail mais aussi en terme financier. Autant de relances... autant d'affranchissements des courriers.

Après une légère diminution, le nombre de nos adhérent-e-s s'est stabilisé :

- en 2015 : 1 802 adhérent-e-s ; en 2016 : 1 670 et en 2017 : 1 765 (chiffre fourni pour la rédaction du bilan) mais en incluant le nombre de cotisations encaissées par les sections, le chiffre 2017 s'élève à 1 805 adhérent-e-s.

Après avoir informé l'assemblée que le CLR avait changé de banque, Clo détaille les recettes et les dépenses. Elle précise que l'exercice présenté est déficitaire.

Francis SALVAN – Superviseur des comptes

Le superviseur des comptes Francis SALVAN (et Monique CLAIRET) souligne la bonne tenue de la comptabilité, ce qui facilite le contrôle des comptes.

Aucune anomalie n'a été relevée. Toutes les pièces justificatives ont été fournies. Il conclue en proposant, compte-tenu qu'il n'y a aucune observation à formuler, de donner « quitus » à la trésorière pour sa gestion de l'année 2017.

Le rapport de trésorerie, soumis au vote de l'assemblée, est adopté à l'unanimité.



Rapport d'activité du bureau du CLR

Avant de commenter l'activité du CLR, le Président Henri HERRERA, donne la parole à Gisèle FREY (membre du bureau) qui nous présente, les camarades qui travaillent avec elle, le mardi au bureau du CLR ainsi que les diverses tâches effectuées : Monique CLAIRET, Marie-Françoise GRIALOU, Marie-Thérèse NOUI, Clo PERETTI, Henri HERRERA, Denis PALLANT, Jacques SELVES et Marc VEYRAT en fonction de ses disponibilités (BN de la FGR)

Accueil physique et téléphonique : informations diverses auprès des adhérent-e-s retraité-e-s, et retraitables et des sections (retraites, réversion, ZUS...)

Courrier : préparation, envoi (étiquetage, pliage, mise sous enveloppes)

Publications : relecture (au fond et en la forme), envoi.

Cotisations : tri, enregistrement, recherches.

Consultation et avis sur les dossiers de demande de solidarité pour les retraité-e-s.

Réflexions diverses : mise au point du questionnaire sur les incidences des carrières sur les retraites, saisie des réponses au questionnaire des 9 sur les retraites

Mise à jour du site par Henri - Préparation de l'AG en réunion de bureau.



Henri HERRERA

Clo vous a déjà parlé de Jackal, et vous a dit qu'il n'était devenu vraiment opérationnel pour le Bureau du CLR qu'à partir du mois de mai, ce qui nous a beaucoup retardés dans nos travaux. Jackal a cependant beaucoup évolué et s'il ne sera jamais un logiciel de comptabilité, il nous rend maintenant de grands services. Il nous faut, ici, saluer la réactivité des informaticiens du BN qui essaient de résoudre nos problèmes le plus rapidement possible.

Clo vous a aussi parlé du manque d'un 3^{ème} ordinateur, en partie responsable des difficultés rencontrées l'an dernier et cette année. Actuellement, nous en sommes au même niveau d'encaissement des chèques que l'an dernier et nous avons encore une centaine de chèques à prendre en charge.

Les Publications : parlons d'abord du bulletin de liaison.

Nous avons essayé de rendre notre journal plus attrayant et plus lisible avec l'utilisation systématique de la couleur.

Nous retraité-e-s, nous continuons à nous intéresser à tout ce qui se passe dans la société dans laquelle nous vivons. Aussi, nous vous avons donné, au travers de nos écrits, quelques éléments de réflexion et à moins que vous ne soyez d'un avis contraire ... nous avons l'intention de continuer. Je fais un « appel à contributions » car le bulletin, c'est avant tout Thi-Trinh qui choisit les thèmes et les rédige, avec moi comme aide-rédacteur, et Marie Françoise et Mitou comme correctrices.

Nos autres publications... publiées par la Fédé Solidaires Finances, avec la collaboration du CLR. **Ces guides (de la retraite dans la Fonction Publique d'Etat, de la carrière des contractuel-le-s, de la retraite des contractuel-le-s), c'est avant tout un énorme travail de recherche, de rédaction et de mise à jour !**

Ces guides sont encore l'œuvre de Thi-Trinh qui les a conçus pour le CLR, comme un outil de fidélisation des adhérent-e-s actives/actifs proches de la retraite.

Enfin, **le Guide action sociale des retraité-e-s** dont la première parution a eu lieu en 2016, vient d'être entièrement revu pour 2018... Les publications papiers et mises en ligne sont imminentes...

Le revendicatif retraite : Nous n'avons pas été gâté-e-s ... **Sarkozy** : la suppression de la 1/2 part ; **Hollande** : la fiscalisation de la majoration pour enfants ; le gel des pensions ...

Et maintenant avec Macron... c'est l'augmentation de la CSG, hausse du forfait hospitalier, du prix du gaz, des tarifs du courrier, des taxes sur le gas-oil et des tarifs des péages autoroutiers ... mais aussi des cotisations mutuelles, des primes d'assurances...

C'est la première fois que nous sommes méprisé-e-s à ce point... Inutiles, non productifs, socialement improductifs... faut-il parler d'obsolescence programmée, comme ces appareils que l'on jette dès qu'ils ne servent plus à rien ? Bien sûr, au titre de la réduction des dépenses, il y a la réduction de la taxe d'habitation prévue pour fin 2018, mais qui ne concernera que les retraité-e-s ayant un revenu fiscal de référence inférieur à 27 000 € pour une personne seule ou 43 000 € pour un couple.

A l'inverse pour les plus riches ce sera « jack pot ». L'adoption du budget 2018 a confirmé, s'il le fallait, que le gouvernement mène bien une politique purement libérale tant au plan économique que social :

- la transformation de l'impôt sur la fortune (ISF) en impôt sur la fortune immobilière (IFI) se traduira par une redistribution de plusieurs milliards d'euros au profit des plus riches ; - la réforme du code du travail ... La SNCF, Le Statut de la FP... etc, etc.

28 septembre 2017 : journée nationale de mobilisation et d'action des retraité-e-s, à l'appel du groupe des 9, pour protester notamment contre l'annonce de la hausse de la CSG.

Et puis... Gégé doit se souvenir, de la première manifestation des retraité-e-s... c'était quand ? en 2014 ? A part la CGT, il n'y avait pas grand monde dans le cortège ! Au point que tu n'avais même pas déroulé la banderole de l'UNIRS... pas assez de mains pour la porter ... et maintenant ? **Mais je crois que tu seras mieux placé pour nous raconter tout cela et notamment la manifestation du 15 mars. Nous te donnerons la parole dans un moment.**

L'orientation de notre syndicat, du CLR ? C'est de continuer notre travail au sein du CLR, en prenant toute notre place au sein de l'UNIRS et de la FGR. Mais aussi, de faire appliquer ce qui est contenu dans une partie de la résolution n°4 qui sera examinée et votée au Congrès de juin 2018. Claudine vous en fera la présentation.

Interventions dans la salle après les propos d'Henri HERRERA	Réponses du Secrétaire général François -Xavier FERRUCCI
<p>Le Président de séance, indique que « Le Guide des retraites de la FP d'Etat », répond à une demande très forte des agent-e-s. C'est un outil indispensable pour pérenniser l'action du syndicat, il est donc important de le faire vivre.</p> <p>Plusieurs intervenant-e-s indiquent ne plus trouver d'intérêt à recevoir l'UNITE (c'est de l'argent gaspillé), à le lire car difficilement compréhensible pour les retraité-e-s (trop de sigles, trop loin des services inconnus pour certains) et présente peu d'intérêt pour les retraité-e-s. Certain-e-s proposent même que les retraité-e-s, qui le demandent, ne le reçoivent plus qu'en dématérialisé.</p> <p>Par contre, plusieurs camarades apprécient de recevoir et de lire le Bulletin de liaison du CLR qui traite des problèmes des retraité-e-s mais également de problèmes qui concernent tout le monde. Certain-e-s proposent aux camarades de transmettre des articles de leurs journaux locaux aux rédactrices/rédacteurs du bulletin de Liaison du CLR (sur la protection sociale, le pouvoir d'achat, les EHPAD, etc).</p> <p>Quant à l'écriture inclusive, est-ce vraiment nécessaire ?</p> <p>D'autres, constatent qu'il est difficile (même au bout d'un an) de réaliser « leurs nouveaux statuts de retraité-e-s ». Même si celles/ceux-ci étaient heureuses/heureux de prendre leur retraite, il est difficile de le faire sereinement au bout de 40 ans de travail. La retraite doit se préparer avec l'aide de chaque section de Solidaires.</p> <p>D'autres indiquent participer aux réunions départementales interpro des solidaires locaux et incitent les camarades à y aller, à s'y investir. Elles/ils estiment cependant ne pas être bien armé-e-s, averti-e-s sur les différentes lois sociales.</p> <p>D'autres camarades participent aux réunions FGR et constatent que ce sont les enseignant-e-s qui font vivre cette fédération ... mais qu'il est plus facile d'aller dans les bureaux de la FGR, que d'aller dans les bureaux de leurs anciennes sections DGFIP. D'autres disent que la FSU n'est pas toute</p>	<p>Sur le Journal l'UNITE : FX précise que le journal n'obère pas les comptes du CLR.</p> <p>Sur sa dématérialisation, il précise que la question a été posée en Conseil Syndical et que les militants ne le souhaitent pas mais que l'on peut réfléchir à sa dématérialisation pour les retraité-e-s qui le souhaitent. Par contre, cela ne semble pas très possible pour les actives/actifs .. la distribution serait rendue difficile pour les correspondants. Il précise que si la distribution devait se faire pour les retraité-e-s via les correspondants ... autant dire que vous ne l'auriez jamais !</p> <p>Sur l'intervention des membres du CLR en Conseil syndical : elles/ils sont autorisé-e-s à intervenir.</p> <p>Sur les liens actives/actifs et retraité-e-s : au bureau national, nous essayons de faire des efforts (Commission n° 4 de Congrès. Il faut souder les actives/actifs et retraité-e-s car il y a des attaques contre notre modèle social (protection sociale, services publics, CSG qui constitue une inversion de la solidarité).</p> <p>Les consignes des membres du BN : ne pas oublier les retraité-e-s qui doivent faire parti-e-s des bureaux des sections et être invité-e-s aux AG.</p> <p>Sur le passage active/actif à retraité-e et maintien de la cotisation lors de ce passage : quand on est militant-e, il faut que l'on reste militant-e mais en raison de la détérioration des services, c'est ... « je pars à la retraite, je coupe tout ce qui est de ma situation antérieure. Je coupe les liens y compris avec le syndicat ». Il faut donc continuer à fidéliser !</p> <p>Sur les sigles dans l'UNITE : F-X avoue que lui non plus ne les comprend pas ! Les agent-e-s doivent aussi se creuser la tête (ex RIFSEEP)... pour</p>

seule au sein des réunions FGR, même si avec le départ de l'UNSA, elle a encore plus de poids.

Un camarade nous informe que l'AG de son département réunie aussi bien les actives/actifs que les retraité-e-s. Il considère qu'un retraité doit continuer à être syndiqué. Et le meilleur « bouche à oreilles » c'est de faire des AG communes.

Enfin, un camarade s'interroge sur les possibles interventions sur le sujet des retraites, par les membres du CLR, en Conseil syndical.

les rédactrices/rédacteurs de l'UNITE et du journal du CLR, c'est aussi un problème.

Il y a des difficultés car dans une équipe de travail, toutes et tous n'ont pas les mêmes appétences pour les mêmes exercices. Il faut trouver des rédactrices/rédacteurs... des sujets qui intéressent.

Sur l'écriture inclusive : les avis sont partagés mais c'est une décision politique du Conseil Syndical de passer à l'écriture inclusive.

Réponse d' Henri HERRERA

Sur le bulletin de liaison : un camarade, membre du bureau du CLR, doit préparer un article « façon humoristique » sur les sigles contenus dans l'UNITE. **La périodicité du bulletin de Liaison :** 10 numéros par an (pas en juillet et Août).

En réponse à Marc Veyrat qui demande quand le fichier est transmis à la FGR pour envoi des journaux, Henri indique que le CLR communique tous les deux mois à la FGR, le fichier des retraité-e-s et retraitables.

Un camarade demande à Henri de communiquer aux correspondants locaux du CLR ce même fichier car il ne voit pas arriver de nouveaux retraité-e-s à son AG et ne peut donc pas les inviter à se rencontrer. Deux camarades déplorent « l'autonomie des bureaux locaux des actives et actifs » qui sont pourtant des sections très, très actives.



Intervention de Claudine KECKER – Membre du bureau du CLR

Pour répondre à plusieurs remarques et constatations de camarades de la salle, **Claudine HECKER (membre du bureau du CLR et militante)** rappelle notamment que nos engagements ne s'arrêtent pas avec la fin de l'activité professionnelle. Ils accompagnent également nos retraité-e-s au travers du CLR, de la FGR-FP (Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique) et de l'UNIRS (Union Nationale Interprofessionnelle des Retraité-e-s Solidaires). **Née des interrogations de certain-e-s membres du CLR, une partie de la Commission n°4 qui sera soumise au vote du Congrès de Solidaires FiP en juin prochain, traitera de nos interrogations « sur la place des retraité-e-s dans notre organisation et leur implication ».**

Comment rester syndiqué-e tout en étant retraité-e ? Favoriser et améliorer la représentation et la participation des retraité-e-s ? Renforcer nos liens interprofessionnels.

Si pendant de nombreuses années nous avons été actives/actifs et pour certain-e-s pris des engagements militant, syndical ou associatif, la fin de l'activité professionnelle ne doit pas être synonyme de repli sur soi et passer du statut d'actif à celui de retraité ne doit pas être une fin en soi.

Actuellement, environ 20% des fonctionnaires sont syndiqué-e-s et les agent-e-s de Bercy le sont deux fois plus que les autres. Cependant, beaucoup de nouvelles et nouveaux pensionné-e-s ne franchissent plus le cap de l'adhésion à leur ancien syndicat. Solidaires Finances Publiques n'échappe pas à ce constat puisque seulement 10 % des adhérent-e-s actives/actifs renouvellent leur engagement lorsque la retraite arrive.

Cela peut s'expliquer par l'ambiance plus que morose qui règne dans les services, les difficultés rencontrées dans l'accomplissement des missions dues en grande partie aux restructurations, aux nombreuses suppressions d'emplois mais aussi à l'esprit managérial de « certain-e-s » responsables des services qui n'incitent pas les agent-e-s à conserver, comme par le passé, des liens avec la DGFIP dans son ensemble.

Depuis plusieurs années, nous constatons que les liens entre actives/actifs et retraité-e-s se distendent. Pour Solidaires Finances Publiques il est urgent de les renforcer. Renforcer ces liens passe d'abord par la fidélisation des agent-e-s proches du départ en retraite. Il faut absolument éviter toute rupture du service rendu à l'adhérent. Pour cela, le travail de toutes les sections est primordial.

En ce sens, il convient de procéder à la mise à jour de Jackal en fournissant les informations de départ en retraite et ce, dès que les correspondant-e-s en ont connaissance.

Des alertes et une information plus importante vers les sections seront donc effectuées plus régulièrement.

Il faut que les militant-e-s, dans leurs sections, prennent plus conscience qu'elles/ils sont le lien entre les actives/actifs, les retraité-e-s, le CLR et le Bureau National.

Le CLR (Comité de Liaison des Retraités) n'est statutairement pas une section mais il regroupe l'ensemble des retraité-e-s de notre organisation et de ce point de vue, c'est la plus grosse section de notre organisation.

Il est donc dommageable que trop peu de sections sollicitent les membres du CLR pour porter la parole des retraité-e-s lors des AG annuelles d'autant que pour une question de coût, tous les adhérents du CLR ne peuvent assister à leur AG annuelle qui se tient à Paris. Par l'intermédiaire d'une campagne active menée conjointement par le Bureau National et le CLR, les sections seront incitées à être plus vigilantes pour inviter les retraité-e-s aux Assemblées Générales annuelles mais également pour leur démontrer qu'elles/ils ont toute leur place dans les bureaux de section et que leur implication est nécessaire.

Autre constatation, il n'existe pas à Solidaires Finances Publiques de « regroupement départemental » des retraité-e-s comme cela existe à la FGR et à l'UNIRS. Pour une grande majorité d'adhérents plus aucun lien direct ne les relie à notre organisation. Certain-e-s correspondant-e-s du CLR (mais aucun dans les DOM) organisent des réunions locales, voire des Assemblées Générales annuelles pour continuer à faire vivre l'esprit syndical et conserver ce lien DGFIP ; Faut de moyens financiers, les membres du CLR ne peuvent pas toujours se déplacer pour apporter leur aide et leur soutien. Les moyens adaptés seront donc donnés, sous le contrôle du Conseil Syndical, aux membres du bureau du CLR et à leurs correspondants locaux pour l'animation de ces « regroupements » des retraité-e-s. Au-delà du lien privilégié entre le CLR et le Secrétaire Général, un membre du Bureau National sera chargé d'être « l'interface » entre le CLR et le niveau national.

Ces propositions contenues dans la commission numéro 4 répondent en partie à nos désirs et nous satisfont.

Les journaux de Solidaires FiP (l'Unité), du « Comité de Liaison des Retraités » (CLR), de la Fédération Générale des Retraités - FP (FGR) et de l'Union Nationale Interprofessionnelle des Retraités Solidaires (UNIRS) doivent nous permettre de rester connecté-e-s au monde qui nous entoure.

Au terme de son exposé, Claudine précise que c'est la première fois, dans notre organisation, qu'une telle place est donnée aux retraité-e-s dans une commission de Congrès et surtout un paragraphe entier les concernant figure dans le rapport d'orientation... (page 17 du JAC). Au CLR, nous sommes très satisfait-e-s du focus sur les retraité-e-s qui inscrit dans notre orientation la nécessité d'une réflexion sur le syndicalisme des retraité-e-s.

Le rapport d'activité du CLR soumis au vote de l'assemblée est adopté à l'unanimité.

**Claudine et Henri sont mandatés pour représenter la délégation du CLR au Congrès d'Aix-Les-Bains
Ainsi que Thi-Trinh en tant que Commission Nationale Spécialisée**

Interventions de Gérard Gourguechon, représentant de Solidaires FiP à l'UNIRS et de Marc Veyrat, représentant de Solidaires FiP à la FGR-FP

Les deux intervenants avaient été sollicités par le CLR pour faire un rapide compte-rendu sur les actions menées par les retraité-e-s et notamment sur la manifestation du 15 mars 2018. En préambule, Gégé (Gérard Gourguechon) nous fait un bref historique de la naissance du groupe des 9 - Le groupe des 9 organisations de retraité-e-s.

Au départ de ce regroupement, au printemps 2013, il y a le projet du gouvernement Hollande - Ayrault de « contre réforme des retraites ». La FSU a envoyé un courrier à toutes les O.S. de retraités auquel seules ont répondu la CGT, FO, et Solidaires.

Au printemps 2013, ces 4 organisations ont commencé à travailler ensemble. En automne 2013, elles ont participé ensemble aux mobilisations « unitaires » (CGT, FO, Solidaires, FSU) contre le projet de réforme des retraites et aussi contre le report de la revalorisation des pensions et contre les mesures fiscales spécifiques visant les personnes retraitées. Une première journée nationale de manifestation est organisée le 1^{er} avril 2014, qui aurait du être la date de la revalorisation des pensions.

Le 3 juin 2014, huit organisations vont finalement appeler à une manifestation nationale des retraités avec la CGT, FO, FSU, Solidaires, CFTC, CFE-CGC, FGR-FP, UNRPA et LSR. C'est le début du « groupe des 9 » Depuis le printemps 2014, ces organisations ont multiplié les initiatives (audiences, courriers, pétitions, conférences de presse, communiqués, colloques, etc.) et appelé à des journées nationales de manifestations environ deux fois par an.

Pendant 3 ½ ans, ces 9 organisations ont appris à se connaître, nationalement et dans les départements, ce qui a permis de dépasser les idées « a priori » sur les uns et les autres. Les dossiers abordés ensemble ont été progressivement élargis : le pouvoir d'achat des personnes retraitées, la revalorisation en fonction des salaires et non des prix, l'aide à l'autonomie à domicile et en établissements, la fiscalité, la CSG, les services publics, la place des personnes retraitées dans la société, les inégalités hommes / femmes, l'âgisme, la gériatrie, etc. Ceci conduit à un élargissement progressif de notre dossier revendicatif commun (une prise en charge à 100 % par la Sécurité sociale des dépenses supplémentaires liées à la perte d'autonomie, la création d'un grand service public de l'aide à l'autonomie, etc.).



Une nouvelle étape dans les attaques contre les retraité-e-s et une nouvelle étape dans leur mobilisation.

Le gouvernement Macron, en mars 2018, à peine 9 mois après son installation, a déjà pu montrer ce dont il est capable : baisser l'IS à 25 %, plafonner à 30 % l'imposition des dividendes, supprimer l'ISF sur les patrimoines boursiers et baisser les APL, geler les pensions, augmenter de 25 % la CSG notamment des fonctionnaires et des retraité-e-s, supprimer des emplois utiles au contrôle des multinationales et augmenter les contrôles sur les chômeurs ! Faire reculer le droit du travail dans l'entreprise et y augmenter les droits des propriétaires des entreprises, le droit du capital.

Ceci marque l'ambiance générale dans laquelle se sont inscrites les deux dernières mobilisations engagées par le groupe des 9 vers les personnes retraitées.

Le 28 septembre 2017, les 9 ont appelé à une journée nationale de manifestations contre le projet d'augmentation de la CSG et pour l'augmentation des pensions. Les résultats ont déjà montré l'exaspération des retraité-e-s : environ 120 manifestations et plus de 80 000 manifestants sur l'ensemble du pays. Le 15 mars 2018, nouvelle journée nationale mais, cette fois, contre l'augmentation de la CSG votée et déjà appliquée depuis le 1^{er} janvier 2018. Résultat : plus de 160 manifestations et plus de 200 000 manifestants sur l'ensemble du pays.

La nouvelle situation résultant de la forte mobilisation du 15 mars donne une relative crédibilité au regroupement des 9 organisations pour représenter les revendications des personnes retraitées. Ceci devient un atout, et ceci, aussi, nous oblige notamment à essayer de répondre aux exigences des personnes qui s'opposent à ces choix du gouvernement.

L'UNIRS a tenu une réunion de son Conseil d'Administration le mardi 20 mars, j'y étais avec notamment Henri Herrera et Jean-Pierre PAQUET un camarade des Hautes-Alpes. L'inter des 9 tient une prochaine réunion le lundi 9 avril. Nous pensons qu'il faut s'appuyer sur cette forte mobilisation du 15 mars pour continuer la pression sur le gouvernement : le mécontentement visible des personnes retraitées met le gouvernement un peu dans l'embarras. Son discours sur les retraités privilégiés et égoïstes est très majoritairement repoussé par l'opinion publique qui sait que les privilégiés dans la société sont bien ailleurs ! Cette nouvelle journée nationale de manifestations dans tous les départements, avant fin mai / début juin, peut faire le double du 15 mars, journée notamment freinée par le mauvais temps dans un certain nombre de départements. Nous avons vu aussi que l'opinion publique est sensible à la situation dans les services de l'aide à l'autonomie, à domicile comme en établissements. Ce sont des services où les conditions de travail des personnes ont un impact direct sur les conditions de vie des personnes et des résidents. Le coût pour les personnes et les familles y est très souvent prohibitif pendant que des groupes privés y trouvent une rentabilité pour leurs placements. Tout ceci est insupportable.

Le gouvernement multiplie ses attaques ; il appartient au mouvement syndical et social d'être présent sur tous ces fronts. La convergence des luttes implique tout d'abord la multiplication réelle et effective des luttes.

Marc Veyrat qui est le représentant de Solidaires FiP à la FGR/FP indique de la FGR-FP est une mosaïque de syndicats, d'associations et d'adhérents directs. La FGR-FP a été reçue par DUSSOPT, le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Action et des Comptes Publics et les sujets de l'action sociale et des EHPAD (moyens financiers, personnels insuffisants, maltraitance des gens ...) ont été abordés. .. de même que la reconnaissance du Statut et du Code des pensions civiles et militaires.

La FGR souhaiterait que des militants de Solidaires FiP participent aux AG de la FGR car il y a une attente de nos « partenaires » sur le sujet de la fiscalité.

Il informe l'assemblée que les parties prenantes de l'inter UCR (CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, FGF-FP FO, UNSA) voulaient intégrer la FSU ... FGR-FP a refusé puisque cette inter ne voulait pas de Solidaires !

Suite à ces interventions des camarades de la salle se sont à nouveaux exprimé-e-s pour déplorer la situation dans les EHPAD et la suppression prévisible de l'APA (l'allocation personnalisée d'autonomie s'adresse à l'ensemble des personnes âgées dépendantes ou en perte d'autonomie), sur la démolition du pacte sociale républicain et sur le fait que beaucoup de retraité-e-s donnent de leur temps « bénévolement » dans les associations.

Il est demandé au Secrétaire général d'adresser une « lettre aux militants » précisant que la guerre est ouverte contre cette association de malfaiteurs (le gouvernement) ... Il faut brandir « l'étendard de la révolte » et menacer MACRON de cesser tout bénévolat !

Intervention de François-Xavier FERRUCCI – Secrétaire général de Solidaires FiP

Pour notre Secrétaire général, nous subissons des attaques contre la protection sociale, contre le service public « dans son principe » qui fait que notre « société » est au bout du bout.

La fiscalité protège les riches et le gouvernement fait tout pour opposer tous les autres : les fonctionnaires aux salarié-e-s et, en présentation, les cheminots aux fonctionnaires.

Ces dernier-e-s sont considéré-e-s comme des nanti-e-s, des privilégié-e-s qui n'ont rien à dire !

Les annonces du 1^{er} ministre confirment les attaques « contre le statut » : attaque sur la rémunération, sur le recrutement, sur la gestion des ressources humaines.



Contrairement aux discours, tous les outils sont prêts pour absorber la réforme qui doit être annoncée en mai avec CAP 22. ... avec abandon des missions, passage des missions au privé ou externalisées.

Les administrations de Bercy (économiques et financières) sont le principal réservoir des suppressions d'emplois (50 000 à l'Etat depuis plusieurs années) ; 4 à 5 000 suppressions par an sont attendues dans les 3 ou 4 années à venir. Dans les 10 années qui viennent, 40 % de la population DGFIP sera retraits, il y aura donc un « non remplacement intégral » des départs en retraite. Il faut donc, pour le gouvernement, abandonner des missions. **En mai, les experts de CAP 22, annonceront les 25 propositions mais globalement, rien « par administration ».**

Nous avons bien quelques pistes : les orientations qui sont sur la table depuis 10 ou 15 ans ; l'attaque du statut qui facilitera le recours aux contractuel-le-s.

Aujourd'hui, il y a environ 20 % des agent-e-s qui sont des contractuel-le-s, hors les agent-e-s Berkani. La plupart travaillent dans les services centraux sur des missions informatiques mais ne veulent pas avoir le statut de fonctionnaires, leurs rémunérations se situant bien au dessus. **L'idée du gouvernement est donc de recruter des profils atypiques, c'est-à-dire des personnes avec une technicité particulière, pour conduire l'Etat plate-forme (des startups), construire des algorithmes, des robots pour répondre aux questions des contribuables. Avec la transformation numérique et la création des plates-formes, la DGFIP est en avance ... et c'est l'architecture que veut mettre en place le gouvernement à la Fonction Publique.**

Diminuer le poids des Organisations syndicales est également un objectif (comme avec la loi travail).

Quatre points sont mis sur la table : fusion des CT (Comité Technique) et des CHSCT et ainsi : récupérer du temps de travail sur des militant-e-s ; déconcentrer un maximum d'actes de gestion au niveau local. Dès cette année, les règles de mutation sont des affaires de niveau départemental puisque c'est le Directeur local qui affectera, là où il a des besoins (sauf cas sociaux). La déconcentration des actes de gestion se fera également sur les promotions.

La rémunération au mérite, sera une véritable rémunération « à la gueule du client ». On a déjà le RIFSEEP « Le Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel » ... (mais pas à la DGFIP pour le moment). Là, il y aura une véritable rémunération au mérite ... on prendra à l'un pour donner à l'autre qui aura « l'échine la plus souple ».

« Le plan de départ volontaire » : certain-e-s camarades pensent, qu'à quelques années de la retraite, elles/ils vont en bénéficier. Non ! Cela concernera les services restructurés, pour accompagner les départs vers le privé.

Au ministère, 4 volets :

- **la Douane** : atomisée entre l'Intérieur/DGFIP et CCRF ; - **la CCRF** : à nouveau morcelée avec des agences ; - **la DGFIP** : déjà amputée d'une partie de ses missions avec le PAS (prélèvement à la source), la suppression de la TH, la dématérialisation obligatoire. Ce sera la fin des SIP (service des impôts des particuliers) remplacés par des plateformes téléphoniques, des centres de contacts, le tout destiné aux usagers qui pourront « tenter » de les appeler ; - **l'ex DGCP** : il y aura création d'agences comptables, sur la base du volontariat Il y a déjà une ville « candidate », celle du ministre Darmanin. La séparation ordonnateur/comptable sera à supprimer. Reste à réfléchir sur la responsabilité pécuniaire des comptables avec un transfert vers les ordonnateurs !

La gestion des Etablissements publics hospitaliers (en partie DGFIP) et des HLM sera transférée au privé ; le Cadastre à l'IGN (l'Institut national de l'information géographique et forestière) d'autant que les géomètres sont déjà « basculés » vers du fiscal ; le recouvrement : la DGFIP va récupérer une partie du recouvrement des Douanes mais l'URSSAF pointe son nez comme opérateur unique du recouvrement (aura en charge, les cotisations sociales et le PAS). Le recouvrement spontané ou amiable de la DGFIP sera avalé par le PAS. Il restera les poursuites : un pôle par département suffira amplement d'autant que la base sera nationale et que n'importe où en France un agent pourra traiter un dossier. Les notaires font les télé-actes, tous les fichiers ont été ouverts pour eux et il n'y aura plus qu'une seule structure de publicité foncière en France.

S'ajoutera à tout cela la « marchandisation des données » avec l'outil France CONNECT via lequel vous aurez accès à tous les services publics. Accès facilité par la gestion du PAS qui va obliger toutes et tous les contribuables à se créer un compte fiscal. Mais vous aurez le choix : ce sera ça ou ... La Poste !

Le 22 mars, à la DGFIP nous avons appelé à la grève et aux manifestations. L'intersyndicale de la Fonction Publique aussi (sans la CFDT et l'UNSA), d'autant qu'à la fin de l'année il y a les élections professionnelles.

Surprise à la DGFIP : près de 40 % de grévistes ; 33 % pour le ministère... mais avec une grève de 24 heures nous ne construisons pas dans la durée.

Se pose donc les questions : comment construit-on un mouvement qui va s'inscrire dans la durée ? Comment capitaliser sur la journée du 22 ? Nous arrivons à assurer une convergence des luttes pour la défense des services publics : SNCF, EHPAD, Ministère ... auxquelles s'ajoutent les revendications en terme de rémunération, carrières et avancement... mais il faudra réagir et pas plus tard qu'au mois de Mai ! Il faudra assurer une manifestation nationale en mai avec, les retraité-e-s, la Fonction Publique et les cheminots.... Ensemble, cela aurait « de la gueule » et répondrait « au mépris » du gouvernement !

Départ du bureau du CLR Coup de chapeau par le Président Henri Herrera

BOUFFARTIGUE Philippe - section Hts de Seine

BRUGNEAUX Michèle - section VAR

Election du bureau du Comité de liaison des retraités – Solidaires FiP

Le président de séance, Michel MORIN, annonce la liste des 21 candidat-e-s
à cette élection du bureau 2018

Section	NOM	PRENOM
630	AUBERT	Marie-Christine
810	CAMMAS	Gérard
940	CLAIRET	Monique
220	CLERAN	Raymonde
750	GRIALOU	Marie-Françoise
830	GROS	Marie-Paule
D44	HECKER	Claudine
D78	HERRERA	Henri
170	LESCURE	Thi-Trinh
440	MARCHAND	Jean-Louis
950	MORIN	Michel
910	NOUI	Marie-Thérèse
910	PALLANT	Denis
940	PERETTI	Claudette
590	RENAUD-CHARPENTIER	Alain
750	SELVES	Jacques
780	TIJOU	Philippe
920	VEYRAT	Marc
490	VERDIER	Gilles

Superviseurs des comptes

170	SALVAN	Francis
920	FREY	Gisèle



13 heures 10: l'Assemblée générale se termine et il est plus que temps d'aller prendre le verre de l'amitié... et de se restaurer dans une ambiance très conviviale.

Comme les années passées, ce sont nos camarades du Bureau national et du Secrétariat national qui nous ont servis un excellent repas préparé par Eric, le cuisinier. Merci à toutes et à tous.